

TERMES TECHNIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements : Etat statistique retraçant, pendant une période donnée, sous forme comptable, l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les agents économiques résidents d'un pays et le reste du monde.

Compte des transactions courantes : Compte retraçant les transactions sur les biens, les services, les revenus primaires et les revenus secondaires

Position Extérieure Globale : Etat statistique retraçant, à un moment donné, la valeur et la composition des actifs et passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents

Territoire économique : Le territoire économique est constitué de l'espace aérien, des eaux territoriales, du plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger.

Résidence : Territoire économique sur lequel une unité institutionnelle a son centre d'intérêt économique prédominant.

Transactions : Interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant par accord mutuel ou par l'effet de la loi impliquant un échange de valeurs ou un transfert.

Unité institutionnelle : Entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des obligations, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Investisseur direct : Personne physique ou morale qui détient directement ou indirectement au moins 10% du capital d'une entreprise résidente.

Entreprise d'investissement direct : Entreprise résidente d'une économie, dans laquelle un investisseur résident d'une autre économie détient directement ou indirectement, au moins 10% des droits de vote dans le cas d'une société, ou l'équivalent s'il s'agit d'une entreprise non constituée en société. Elles peuvent prendre la forme *d'entités associées, de filiales ou de succursales.*

Entités associées : Entreprises d'investissement direct dont un investisseur détient directement de 10% au moins à 50% au plus des droits de vote.

Filiales : Entreprise d'investissement direct dont un investisseur détient plus de 50% des droits de vote.

Succursales : Entreprises d'investissement direct non constituée en société et qui est détenue à 100% par son investisseur direct.

Entreprises sœurs : Entreprises directement ou indirectement influencées par une même entreprise, à condition qu'aucune des deux sociétés ne détienne 10% ou plus du capital de l'autre.

Réexportation de marchandises : Biens produits dans d'autres économies et précédemment importés qui sont exportés sans profonde transformation.

Négoce international : Achat de biens par un résident à un non-résident, et leur revente ultérieure à un autre non-résident sans que les biens entrent dans l'économie en question.

Crédits commerciaux : C crédits à court terme entre entreprises dans le cours normal d'affaires par les fournisseurs/acheteurs de biens ou services